

# **Vote du Budget Supplémentaire**

## **19 juin 2017**

### **Discours du Président Serge DESCOUT**

Mes Chers Collègues,

Notre séance est consacrée au vote du Budget Supplémentaire.

Comme vous le savez, le BS a pour objectif de reprendre les résultats budgétaires de l'exercice précédent. Il permet de vérifier les prévisions et autorisations inscrites au Budget Primitif, mais aussi – quand c'est possible ! - de **valoriser les résultats en accélérant l'investissement.**

C'est le choix que je vous propose de faire ce matin.

Nous voulons, en effet, poursuivre l'aménagement du territoire départemental à un rythme soutenu. Ce faisant, nous apportons aux budgets des entreprises et à l'action des collectivités locales, un soutien indispensable.

Nous voulons pour eux, et pour nous tous d'ailleurs, un Département actif et ambitieux, capable d'investir quand beaucoup d'autres réduisent encore leurs interventions.

La proposition qui vous est présentée ce matin a demandé beaucoup d'efforts. Elle repose sur notre maîtrise budgétaire de l'exercice précédent.

En effet, **en nous appuyant sur le Compte Administratif 2016, nous allons pouvoir amplifier nos investissements en 2017 en utilisant une part significative des excédents au financement de nos grands projets.**

Le compte administratif que nous étudions ce matin est aussi le révélateur de nos choix budgétaires et de leur pertinence.

Il témoigne des contraintes qui pèsent sur notre collectivité. En effet, **nos dépenses de solidarité ont encore progressé de 2,4 % atteignant 124, 7 millions d'euros, soit une augmentation de plus de 3 millions d'euros.**

Nous sommes néanmoins parvenus à **contenir nos dépenses de fonctionnement qui n'ont progressé que de 0,6 %.**

Placée sous contraintes, l'année 2016 n'a pas été, pour autant, une année moins dynamique pour les investissements départementaux. Bien au contraire, elle **a été marquée par une accélération de l'investissement.**

Hors dette, les dépenses ont ainsi progressé de 5, 25 millions d'euros dans l'Indre – soit une augmentation de 17, 45 % - quand on observait, au plan national, une baisse moyenne de 3,9%.

Dans le **classement régional des dépenses d'investissement par habitant, notre Département arrive ainsi en tête** avec une dépense de 151 euros/habitant à comparer aux 84 euros/habitant du Loiret ou aux 98 euros/habitant de l'Indre-et-Loire.

Le résultat est immédiatement mesurable : plus de 13 millions d'euros ont été mandatés au titre des travaux routiers. Plus de 5,5 millions d'euros de travaux ont été réalisés dans les collèges de l'Indre.

De surcroît, nos aides aux tiers – c'est à dire les subventions attribuées aux communes et aux acteurs privés locaux – ont progressé de 4, 9% pour atteindre 10, 5 millions d'euros. Ce phénomène, déjà très rare, s'est accompagné d'une mesure nouvelle, celle de proposer aux communes d'accéder à certains régimes d'aides « à guichet ouvert ».

Précisément, ce dernier point m'amène à vous présenter, de façon synthétique, **les principaux crédits supplémentaires proposés ce matin.**

Ainsi, le Fonds d'Aide au Maintien des Activités Commerciales en Zone Rurale nécessite un abondement de 100 000 euros. Par ailleurs, 220 000 euros supplémentaires vous sont aussi proposés au titre du Fonds départemental de l'eau pour satisfaire les demandes présentées.

Ces deux exemples illustrent l'effet dynamique de nos aides aux communes et leurs retombées sur l'investissement local.

**Le Département de l'Indre reste le premier partenaire des Communes.**

Cet effort consenti en faveur des acteurs locaux, se prolonge avec **l'inscription d'investissements nouveaux dans le secteur des bâtiments.**

Les collèges, bien évidemment, en profitent directement. Que ce soit avec l'ouverture de nouveaux chantiers comme les aménagements d'accessibilité au collège de Saint-Benoît-du-Sault, ou avec le déploiement de nouvelles classes numériques.

Dans ce domaine, une autorisation de programme de 175 000 euros supplémentaires vous est proposée pour satisfaire les appels à projets déposés par les établissements. A ce rythme, **100% des collèges auront intégré le Plan Numérique** et disposeront de tablettes dès cette année.

Comme vous avez pu le constater, nous profitons aussi de cette séance pour approuver la convention relative au fonctionnement de **la future cité scolaire avec la Commune d'Ecueillé**. Nous avons en effet pris l'engagement de réhabiliter le plus petit collège de l'Indre en mutualisant certains équipements avec le primaire. La convention fixe les participations de chacun, des classes de CM1 et de CM2 devant être accueillies, à terme, sur le site du collège.

Toujours au titre de l'éducation, **Touvent a souhaité se donner un nouveau nom d'établissement**. Après consultation de la Mairie et du Conseil d'Administration, le nom du marquis de La Fayette, héros français de l'indépendance américaine, a été retenu pour ce collège édifié par les américains. Je vous donne rendez-vous en septembre prochain pour la cérémonie officielle !

A l'approche de la période estivale, je voudrais aussi souligner **les efforts réalisés par notre Département en faveur du secteur touristique**. Il s'appuie sur le remarquable travail de l'ADTI.

Plusieurs sujets illustrent notre action dans ce domaine :

- le nouveau schéma de signalisation touristique et le remplacement des totems d'entrée dans le département,
- l'abondement de crédits nécessaires au financement des travaux au château de Valençay,
- notre participation, enfin, à la promotion des lignes passagers à l'aéroport de Châteauroux-Déols.

**Pour la première fois, l'Indre, le Cher, les Villes de Bourges et de Châteauroux ont proposé à la Région Centre Val de Loire et à l'Aéroport d'unir leurs efforts dans le cadre d'une campagne de promotion touristique.**

Cette opération nous permettra, nous l'espérons, d'obtenir aussi un abondement des crédits destinés à la « marque Berry » auprès de la Région. Le secteur touristique représente un potentiel de chiffres d'affaires et un vivier d'emplois qui doivent être exploités.

Evidemment, la notoriété d'un territoire concoure directement à son développement. C'est pourquoi nous avons souhaité **accompagner La Berrichonne de Châteauroux pour son retour en Ligue 2**.

240 000 euros vous sont proposés en investissement au titre des travaux de mise à niveau sur le stade Gaston Petit. Cet effort exceptionnel n'annule pas, pour autant, notre participation au fonctionnement qui sera reconduite lors de la prochaine saison.

Je pense aussi à **l'équipe féminine de Basket du Poinçonnet qui accède cette année à la N1**. Cette bonne nouvelle conforte encore l'image sportive de notre territoire et l'excellence de ses équipes phares.

Renforcer l'attractivité de l'Indre, c'est aussi favoriser **l'installation de nouveaux professionnels de santé**. Vous le savez, c'est un sujet sur lequel nous travaillons avec détermination.

Plusieurs installations ont eu lieu ces derniers mois et d'autres pistes sont actuellement à l'étude. Les contacts noués avec l'ARS et les doyens des facultés de médecine nous ont permis de préciser nos dispositifs et de mieux faire entendre les besoins spécifiques de notre territoire.

En travaillant ensemble, les choses s'améliorent. Nous avons ainsi appris avec beaucoup de satisfaction que le nombre de praticiens agréés maîtres de stage des universités avait augmenté passant de 12 à 18. Conséquence directe : 31 internes sont affectés dans notre département ce semestre contre 23 en mai dernier. Ce mouvement est très positif, les stages sont déterminants dans le choix d'installation des futurs médecins.

C'est pourquoi, je vous propose de créer **une nouvelle indemnité de logement et de transport pour les internes en médecine** chez le praticien. Cette indemnité d'un montant de 400 euros serait, bien entendu, renouvelable. Un crédit de 15 000 euros est proposé lors de cette séance.

Dans le même esprit, nous proposons d'**élargir aux dentistes notre prime à la première installation des médecins dotée de 15 000 euros.**

Avec cette dernière séance avant la rentrée de septembre, nous aurons aussi à aborder le **transfert à la Région des transports scolaires et interurbains prévu par la loi NOTRe.**

Le mécanisme créé par la loi institue, en effet, de profondes inégalités entre Départements. Comme vous le savez, ce transfert est financé par l'octroi, à la Région, d'une part de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (la CVAE) perçue jusqu'alors par les Départements.

Hélas, dans l'Indre, les montants collectés au titre de la CVAE ne permettent pas de couvrir l'intégralité de la dépense. De plus, la gratuité que nous avons instaurée a eu pour effet de minorer la recette que nous percevions.

Il ressort donc que l'Indre serait, avec l'Eure-et-Loir, le seul Département à devoir financer sur ses fonds propres et au-delà de la CVAE, l'organisation des transports scolaires par le Conseil régional. Globalement, **nous allons perdre 25 points de la CVAE et nous devrions encore verser 1,9 million d'euros par an à la Région !**

L'absurdité fonctionne dans les deux sens : le Loiret et l'Indre-et-Loire qui n'appliquaient pas la gratuité vont, eux, recevoir plus de 2 millions d'euros de la Région chaque année.

Face à cette situation, **je vous propose de demander au Conseil régional de ne pas appeler le versement complémentaire de notre Département comme la loi le permet.**

Enfin, je voudrais profiter de notre séance pour remercier, en notre nom à tous, les agents du service des transports qui vont rejoindre la Région. Grâce à eux, nous avons su construire un service public de qualité, adapté et proche. Le transport à la demande ou la gratuité des transports scolaires sont autant d'expérimentations réussies que nous avons réalisées ensemble et qui ont fait école, bien au-delà des limites de l'Indre. Merci à vous et bonne réussite dans vos futures fonctions !

Mes Chers collègues, comme je vous l'indiquais en débutant, 2017 va aussi nous permettre de **poser un nouvel acte en faveur des deux grands chantiers de la décennie : après le déploiement de la Fibre optique à domicile lancé au Budget Primitif, je vous propose d'acter au Budget Supplémentaire le plan de financement de contournement de Villedieu-sur-Indre et de La Châtre.**

Depuis plusieurs mois, nous nous sommes mis en situation d'engager ces projets.

La mise à jour de l'étude d'impact et le dossier d'enquête publique ont été lancés pour Villedieu en mars 2017. Les consultations ont été initiées pour La Châtre et les études pourraient débutées dès septembre prochain.

Ces deux projets d'aménagement représentent un investissement de 64 millions d'euros.

Par le passé, le Département a été appelé à hauteur d'un cofinancement de 10 % pour ce type de grand chantier de modernisation d'infrastructure routière.

Afin de permettre leur réalisation, je vous propose d'engager notre collectivité sur une participation de 73 % qui, ajoutée à celle des EPCI, atteindrait donc 75 %. Il s'agit là d'un engagement financier sans précédent du Département. Il peut être tenu soit par une augmentation de l'impôt départemental, soit par l'emprunt – c'est à dire la dette -, soit par un effort d'autofinancement.

Je vous propose de ne pas faire peser cette charge sur les foyers de l'Indre en refusant la facilité de l'augmentation fiscale, qu'elle soit prélevée aujourd'hui ou demain à cause de l'effet anesthésiant de la dette.

Je vous propose de trouver en nous-même et grâce à la qualité de notre gestion, l'auto-financement nécessaire.

En nous appuyant sur les résultats du Compte Administratif 2016, soit près de 40 millions d'euros, je vous propose donc d'affecter 15 millions d'euros de dotations complémentaires en investissement pour financer les travaux à venir.

Nous affichons ainsi clairement notre volonté de tenir nos engagements.

En appui de cette démarche, je vous propose de **nous prononcer aujourd'hui sur la carte des itinéraires d'intérêt régional tel que le prévoit la loi NOTRe.**

En effet, la Région doit identifier, dans son Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET), les axes routiers qui, par leur trafic et les échanges qu'ils produisent, exercent une fonction supra-départementale. C'est évidemment le cas de la RD943 qui nous relie à Tours, Guéret et Montluçon.

Enfin j'ai saisi le Président de la République dans le cadre du plan de relance nationale par l'investissement afin que ces différents sujets y figurent.

Il y a là un enjeu majeur pour l'Indre. Il veut signifier aux habitantes et aux habitants notre volonté d'améliorer leur vie quotidienne et de construire, avec eux, un département dynamique et ambitieux, capable d'investir à un niveau très élevé.

Ce programme veut aussi donner aux acteurs économiques et aux entreprises de l'Indre, de nouvelles opportunités en les assurant de notre confiance pour qu'ils soutiennent l'emploi local.

Tels sont mes chers collègues les sujets que je vous propose d'aborder sans attendre. Je vous remercie.